

Pour comprendre le message de La Salette (1846)

LE 19 SEPTEMBRE 1846, Marie apparaît à deux enfants, Mélanie et Maximin, sur la montagne de La Salette. Elle pleure et va révéler aux enfants ses secrets : « On ne respecte plus le dimanche, jour du Seigneur, on jure sans cesse en ne respectant pas le nom de mon Fils. Si mon peuple ne se convertit pas, il lui arrivera de grands malheurs. Je ne peux plus retenir le bras de mon Fils » (cf. Pellevoisin).

Les protagonistes

Deux enfants, Mélanie et Maximin, pauvres parmi les pauvres, ignorants parmi les ignorants, mais deux enfants au cœur pur, furent les témoins d'une apparition de Marie sur la montagne de La Salette (Isère). Maximin Giraud a 11 ans et Mélanie Calvat, 14 ans. Lui est né à Corps (Isère) le 26 août 1835. Sa mère, Anne-Marie Templier, meurt alors qu'il n'a que 17 mois. Son père, Germain Giraud, charron, se remarie peu de temps après. Malmené par sa belle-mère, le petit Maximin passe alors beaucoup de temps à l'extérieur, s'amusant avec son chien et gardant sa chèvre. Mélanie Calvat, quatrième des dix enfants d'un tailleur de pierres de Corps, est née le 7 novembre 1831. Très jeune, elle est sollicitée par ses parents sans le sou pour garder le bétail dans les fermes environnantes, voire pour mendier dans la rue. Tous deux sont sans culture et sans éducation religieuse.

Les trois phases de l'apparition

Samedi 19 septembre 1846, veille de la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, les deux enfants gardent un troupeau de vaches dans la montagne alpine à 1800 mètres d'altitude, au lieu-dit La Salette.

1. La Vierge en pleurs. Après un repas près de la fontaine des Hommes puis une courte sieste, ils se réveillent et

s'inquiètent du sort des bêtes. C'est alors qu'ils aperçoivent, dans le petit ravin de la Sézia, un globe de feu d'un mètre de diamètre environ. Soudain, l'insolite lumière tourbillonne, puis s'entrouvre. Stupéfaits, les deux enfants remarquent une forme humaine, une « Belle Dame », assise, les coudes appuyés sur les genoux et qui pleure.

2. La conversation. Mélanie et Maximin ignorent qui est cette « Belle Dame ». Celle-ci se lève, s'avance légèrement et leur dit : « Avancez mes enfants, n'ayez pas peur, je suis ici pour vous conter une grande nouvelle » (cf. récit complet dans les « compléments »).

3. L'assomption. Traversant la Sézia, la « Belle Dame » gravit la pente du ravin, au lieu de monter tout droit, elle décrit une sorte de « S » très allongé. Arrivée sur le plateau, la « Belle Dame » s'élève, elle reste un moment suspendue en l'air, puis disparaît peu à peu. L'apparition est finie. Elle a duré, suppose-t-on, environ une demi-heure, mais elle sembla aux enfants aussi brève qu'un éclair.

Le message de Marie

D'abord assise et toute en larmes, la « Belle Dame » se lève et leur parle longuement, en français et en patois, de « son Fils » tout en citant des exemples tirés du concret de leur vie. « Avancez, mes enfants, n'ayez pas peur, je suis ici pour vous conter une grande nouvelle. » Toute la clarté dont elle est formée et qui les enveloppe tous les trois vient d'un grand crucifix qu'elle porte sur sa poitrine, entouré d'un marteau et de tenailles. Elle porte sur ses épaules une lourde chaîne et, à côté, des roses. Sa tête, sa taille et ses pieds sont entourés de roses. Elle poursuit : « Si mon peuple ne veut pas se soumettre, je suis forcée de laisser aller le bras de mon Fils. Il est si fort et si pesant que je ne puis plus le maintenir. Depuis le temps que je souffre pour vous autres ! Si je veux que mon Fils ne vous abandonne pas, je suis chargée de le prier sans cesse. [...] S'ils se convertissent, les pierres et les

rochers deviendront des monceaux de blé et les pommes de terre seront ensemencées par les terres [...]. » Son message achevé, la « Belle Dame » gravit un raidillon et disparaît dans la lumière. Une consigne est laissée aux enfants : « Eh bien, mes enfants, vous le ferez passer à tout mon peuple ! Allons, mes enfants, faites-le bien passer à tout mon peuple ! »

L'engouement de tout un peuple

De retour au village, les deux enfants commencent à raconter cette histoire invraisemblable, à Madame Pra puis au curé du village : une « Belle Dame », toute de lumière, leur serait apparue dans les alpages et leur aurait parlé longuement. Pouvait-on croire ces jeunes bergers racontant un fait n'ayant eu d'autres témoins qu'eux-mêmes ? Difficile, et pourtant, la population est troublée.

Les suites de l'apparition

Fin 1847, un premier rapport au chanoine Rousselot est positif. Malgré les nombreuses interrogations (Mgr de Bonald, le futur Mgr Dupanloup...) voire la menace des gendarmes, leur témoignage ne varie pas. Le 19 septembre 1851, après une enquête longue et rigoureuse, Mgr Philibert de Bruillard, évêque de Grenoble, déclare dans un mandement : « L'apparition de la Sainte Vierge à deux bergers sur la montagne de La Salette [...] porte en elle-même tous les caractères de la vérité et les fidèles sont fondés à la croire indubitable et certaine. » Le 25 mai 1852, l'évêque pose devant quinze mille pèlerins la première pierre d'un grand sanctuaire comportant une église de style néo-roman et une hôtellerie attenante, et annonce à ses diocésains la constitution d'un corps spécial de prêtres pour être au service de ces pèlerins. Ils seront les « missionnaires de Notre-Dame de La Salette ». En 1855, Mgr Jacques Ginoulhiac, nouvel évêque de la ville, confirme la décision de son prédécesseur et ajoute : « La mission des bergers est finie, celle de l'Église commence. »

À la suite de pèlerinages et de guérisons, plus de 900 chapelles en France et à l'étranger reproduisent cette apparition de Notre Dame. Achevée en 1861, agrandie en 1897, la basilique (dont le statut fut établi le 21 août 1879) est classée monument historique depuis 1945.

Depuis plus d'un siècle et demi, les foules ne cessent d'affluer à Notre-Dame de La Salette (deuxième plus grand pèlerinage de France après Lourdes), poussées par leur curiosité ou en quête d'une élévation spirituelle, malgré la difficulté du chemin. Elles sont accueillies depuis 1962 par l'association des pèlerins de La Salette (APS).

